

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 42346

présenté par

M. Lachaud, Mme Autain, M. Coquerel, M. Bernalicis, Mme Fiat, M. Corbière, M. Mélenchon,  
M. Larive, Mme Panot, Mme Obono, M. Quatennens, M. Prud'homme, Mme Ressiguiet,  
M. Ratenon, M. Ruffin, Mme Rubin et Mme Taurine

à l'amendement n° 27314 de Mme Bello

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« dès le »

le mot :

« au ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En accord avec l'amendement déposé, nous souhaitons ici le préciser en demandant à ce que le premier de chaque mois soit engagé le versement de la pension de retraite.